

## Tarifs OPAS

En vigueur à partir du 1.03.2025

Conformément à la loi sur l'assurance maladie (LAMal), les prestations de soins sont prises en charge par la caisse d'assurance maladie, à condition qu'elles aient été prescrites par un médecin.

La facturation mensuelle des prestations de soins se fait directement auprès de l'assureur maladie et accident. La franchise annuelle individuelle, la quote-part de 10 % jusqu'à un maximum de CHF 700.00 par an ainsi que la participation du patient sont à la charge du client.

### Unités de facturation pour l'aide et les soins à domicile

La plus petite unité de facturation est de 10 minutes, ensuite ce sont des unités de 5 minutes qui s'appliquent.

<b>Prestations (tarifs OPAS)</b> A la charge de l'assurance maladie	Tarif caisse d'assurance maladie par heure
Évaluation des besoins et conseil	CHF 76.90
Soins de traitement	CHF 63.00
Soins de base	CHF 52.60

<b>Prestations (tarifs AA/AM)</b> A la charge de l'assurance accident / de l'assurance militaire	Tarif caisse d'assurance maladie par heure
Évaluation des besoins et conseil (AA/AM)	CHF 125.04
Soins de traitement (AA/AM)	CHF 120.00
Soins de base (AA/AM)	CHF 110.04

<b>Prestations (tarifs AI)</b> A la charge de l'assurance invalidité	Tarif caisse d'assurance maladie par heure
Évaluation des besoins et conseil (AI)	CHF 128.04
Soins de traitement (AI)	CHF 128.04

<b>Prestations pour clients extra-cantonaux</b>	Tarif caisse d'assurance maladie par heure	Coûts résiduels par heure
Évaluation des besoins et conseil	CHF 76.90	CHF 42.80
Soins de traitement	CHF 63.00	CHF 40.70
Soins de base	CHF 52.60	CHF 41.80

Pour les clients extracantonaux, les règles en matière de financement résiduel du canton de résidence du prestataire s'appliquent. Les coûts résiduels sont facturés selon les taux du canton de Berne.



Services pour les clients internationaux	Tarif caisse d'assurance maladie par heure	Coûts résiduels par heure
		A la charge du client
Évaluation des besoins et conseil	CHF 76.90	CHF 53.10
Soins de traitement	CHF 63.00	CHF 67.00
Soins de base	CHF 52.60	CHF 57.40

Les clients internationaux paient le tarif plein. Une avance de frais d'un montant de CHF 500.00 est perçue au préalable.

### Participation du patient aux soins

Le canton de Berne prélève une participation du patient (participation aux coûts) pour les clients d'un montant maximal de CHF 15.35 par jour. Elle est facturée en même temps que le décompte des prestations.

La participation du patient concerne les clients ayant atteint l'âge de 65 ans révolus. Tous les autres clients sont exclus de la participation du patient.

Si la prestation de soins est d'une durée inférieure à une heure par jour, la participation est calculée au prorata. La participation du patient n'est pas prise en charge par la caisse d'assurance maladie et vient s'ajouter à la quote-part et à la franchise.

Les interventions prévues doivent être annulées au moins 24 heures à l'avance les jours ouvrables et 48 heures à l'avance pour les week-ends et les jours fériés. Les coûts des visites manquées sont facturés, ils ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie (à l'exception des situations d'urgence telles que les hospitalisations).

Interventions de soins non annulées	CHF 67.00 (forfait)
-------------------------------------	---------------------

Tarifs des autres prestations	
Gestion des médicaments au centre	CHF 30.00
Gestion des clés au centre Nous recommandons l'installation d'un coffre à clés, ce qui entraîne des frais d'installation uniques, mais aucun autre frais ne sera facturé par la suite.	CHF 30.00
Appel d'urgence 24h/24 pour aide et soins à domicile <ul style="list-style-type: none"><li>Avec permanence d'aide et de soins à domicile</li><li>Sans permanence d'aide et de soins à domicile</li><li>Coûts uniques d'installation et d'instruction</li></ul>	CHF 83.00 par mois CHF 58.00 par mois CHF 150.00



Überall für alle

**SPITEX**

**AareBielersee**

Offre de nuit élargie <ul style="list-style-type: none"><li>• Forfait service de nuit</li><li>• Coûts d'intervention</li></ul>	CHF 110.00 Tarifs OPAS
Forfait intervention d'urgence	CHF 30.00
Prestations d'aide ménagère pendant les soins	CHF 60.50 par heure
Moyens auxiliaires	CHF 15.00
Kilomètres privés pour clients	CHF 1.00 par km